AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-8-67 676092

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE
(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE)

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, (93) MONTREUIL-s-BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN N° 83
SUPPLEMENT 1

26 AOUT 1967

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les sorties du second vol se poursuivent. Faibles pendant la période pluvieuse et plus fraîche du 9 au 17 août, elles deviennent plus importantes.

L'efficacité du traitement conseillé dans la note du 3 août ayant été diminuée par les pluies, ce traitement a du être renouvelé.

Dans les vergers non encore traités contre le 2ème vol (peu contaminés) et ceux où le traitement n'a pas été renouvelé : appliquer une pulvérisation dès réception de cette note.

Dans les vergers où le traitement a été renouvelé : la prochaine application devra être effectuée début septembre (3 au 5).

TAVELURE

Les attaques de "Tavelure tardive" sont toujours préjudiciables. La période de pluie passée a favorisé son développement. Ajouter au traitement contre le Carpocapse un produit anti-tavelure.

GRANDES CULTURES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

La période de sécheresse de cette année n'a pas permis en général le développement de cette maladie. Actuellement la majorité des champs ont leurs fanes "grillées". Effectuer le brûlage des fanes si nécessaire. Les quelques cultures encore en végétation peuvent être maintenues sans risques encore quelque temps. Se méfier des repousses possibles.

INFORMATIONS

CULTURES LEGUMIERES

- TEIGNE DU POIREAU : Des sorties sont encore relevées. Le vol semble toutefois se terminer.
- PIERIDE DU CHOU : Vol permanent depuis le 15-20 juillet, se poursuivant encore.
- MINEUSE DE LA RAVE : Dégâts en cours.

V I G N E

MILDIOU

Les riques de contamination ont été réduits par la sécheresse. Un traitement cuprique ou organo-cuprique est recommandé pour obtenir un bon aoûtement du bois.

OIDIUM

Des attaques sont encore constatées. Intervenir.

P 165

PREVENTION DES MALADIES DE CONSERVATION DES FRUITS

Les pourritures d'origine parasitaire qui affectent les fruits à pépins au cours de leur conservation résultent d'infections qui se sont produites pour la plupart en août-septembre au verger, puis lors de la cueillette et de l'acheminement vers les chambres de conservation.

Les traitements fongicides tardifs appliqués jusqu'à l'approche de la cueillette permettent de prévenir la contamination des fruits. Ils sont indispensables dans les vergers où les agents de ces pourritures : Gloesporiums, Phacidiella, Nectria, Monilia, etc., végètent et sporulent sur les rameaux ou les fruits déjà pourris sur l'arbre ou sur le sol.

Les fongicides homologués pour la lutte contre les Tavelures peuvent être recommandés. Sont surtout utilisées des préparations à base de : Phaltane 100 g., Captane 150 g., Thirame 200 g. de matière active par hectolitre. Eviter les préparations fongicides qui laissent un dépôt trop visible en surface des fruits.

Aucune restriction d'emploi durant la période qui précède immédiatement la récolte n'est à observer pour ces produits qui ne sont pratiquement pas toxiques.

CONTRE LE CHANCRE COMMUN DU POMMIER

Les pluies de la 2ème décade d'août ont pu favoriser la sporulation du Nectria en surface des chancres sur rameaux toujours trop nombreux dans certains vergers. Les germes de Nectria dispersés par le vent par temps humide vont contaminer les fruits à l'approche de la maturité, les rameaux lors de la chute des feuilles. Il en résultera pour les fruits leur pourriture au cours de leur conservation, pour les rameaux une nécrose à la base d'un oeil, à l'origine soit de la mort de rameaux, soit du Chancre qui caractérise le Nectria.

Les traitements fongicides tardifs (jusqu'à proximité de la récolte) préviennent au moins partiellement la contamination des fruits. Utiliser les fongicides recommandés contre la Tavelure.

Pour la protection des rameaux, effectuer dès le début de la chute des feuilles puis lorsque les feuilles sont aux 3/4 tombées, novembre, un traitement cuprique : 400 à 500 g. de cuivre métal par hectolitre.

Au cours de la taille d'hiver supprimer les chancres par curetage ou mieux, s'ils ne sont pas sur des charpentières par rabattage au sécateur. La surface des plaies de taille de curetage est enduite d'un produit désinfectant.

L'Ingénieur et l'Agent Technique
chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,
G. BERGER.

Dernière note : Bulletin 83 du 3 août 1967

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer - 93 Montreuil-sous-Bois.